

## Haute Autorité de Santé (HAS) - Outil d'aide à la décision pour l'admission des patients en soins de suite et de réadaptation - Juillet 2013

14/10/2013

La Haute Autorité de Santé indique que "le but de cet outil n'est pas de dresser l'ensemble de ces situations cliniques ou de ces pathologies, mais d'évaluer le besoin de prise en charge par une structure de SSR, que ce soit en hospitalisation complète ou partielle". Ce document est une "version pilote qui, pour être réellement opérationnelle, devra être validée sur un large échantillon de séjours". Il se présente comme "un algorithme décisionnel conçu comme une succession de filtres qui permettent, progressivement, de ne sélectionner que les patients pour lesquels une admission en SSR est a priori appropriée, sans présager de l'admission effective de ce patient, qui relève d'une appréciation plus fine de sa situation, et des places disponibles dans la structure de SSR au moment de l'admission".

**Consulter ici** l'outil d'aide à la décision pour l'admission des patients en soins de suite et de réadaptation de la Haute Autorité de Santé

**Consulter également** l'algorithme de l'outil d'aide à la décision pour l'admission des patients en soins de suite et de réadaptation de la Haute Autorité de Santé